



FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Adresse de Monsieur Denis L. BOHOUSSOU,
Directeur Général de l'Organisation
Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

Yaoundé, le 1^{er} mai 2020

- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Chers Collègues ;**

Le 1^{er} mai n'est pas un jour anodin. C'est la fête internationale du travail qui est célébrée chaque année à travers le monde.

Je suis heureux de vous adresser ce message à cette occasion spéciale pour les travailleurs que nous sommes. Ma joie aurait été plus grande de m'adresser directement à vous de vive voix comme à l'accoutumée, mais le contexte actuel marqué par la pandémie du COVID-19, qui nous impose une ligne de conduite spéciale m'en a empêché. Je ne peux que vous adresser ce message via nos canaux de communication digitaux, notamment le site internet.

En effet, le monde entier est secoué par une crise sanitaire sans précédent provoquée par le COVID-19. Face à cette pandémie, à l'instar des Gouvernements du monde entier, le Gouvernement camerounais a pris des mesures barrières pour freiner la propagation du virus. Au nombre de ces mesures figurent la distanciation sociale et l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes.

En application de ces mesures, le travail à l'OAPI a été réorganisé. Une partie de l'équipe est mise sous astreinte pour la continuité du service et une autre partie est invitée à travailler à domicile. La troisième partie de l'équipe a été admise à bénéficier de ses droits de congés.

Vous comprenez aisément pourquoi cette année aucune activité n'a été organisée pour la célébration de cette importante fête comme à l'accoutumée.

Aujourd'hui, la préoccupation à l'échelle mondiale est la recherche d'une solution pour juguler la pandémie.

Chers Collègues ;

Au-delà de la crise sanitaire qu'impose le COVID-19, c'est l'activité économique en général qui est affectée. Ceci laisse présager une récession économique qui affectera les entreprises et les emplois.

En ce qui concerne l'OAPI, cette crise intervient à la troisième année d'exécution de son Plan Stratégique 2018-2022. Une année où la mise en œuvre des activités devait connaître une certaine ascension. Malheureusement tout comme les autres offices de propriété intellectuelle, les activités de l'OAPI seront affectées par le ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale. Mais cette situation inédite ne doit pas empêcher l'Organisation de se focaliser sur certaines de ses priorités, notamment :

- ✓ Le maintien du rythme de la production des services ;
- ✓ La prise des dispositions pour assurer les engagements de l'Organisation vis-à-vis des Etats membres et des partenaires ;
- ✓ La continuité des projets structurants.

Pour ce faire, l'Organisation doit faire face à deux défis :

Premièrement, assurer la continuité de l'activité avec une équipe réduite pour la satisfaction des usagers ;

Deuxièmement, se tenir prêt à accélérer les activités dès la fin de la pandémie afin de rattraper le retard accumulé et réaliser au mieux les objectifs de l'année 2020. J'en appelle au sens de la responsabilité et du devoir du personnel afin que nous puissions relever ces défis.

D'ores et déjà, je voudrais m'enorgueillir des tous premiers résultats satisfaisants enregistrés grâce à la dévotion et au professionnalisme de l'équipe d'astreinte, de même que la disponibilité et le sens du devoir du personnel travaillant à domicile avec les contingences qui y sont associées.

Les outils d'information et de communication les plus performants tels que l'Office 365, déployés il y a peu, l'une des composantes de notre système d'information et de communication en construction assure la parfaite liaison entre les équipes. Je voudrais à ce sujet féliciter nos techniciens qui sont à la tâche pour maintenir cette liaison nécessaire entre les équipes qui garantit la poursuite des activités.

Chers Collègues ;

Au-delà des festivités, la commémoration de cette date engage chacun d'entre nous à une réflexion générale sur les conditions de travail.

Je puis vous assurer pour ma part que la Direction Générale œuvre pour que son personnel travaille dans les conditions générales d'une Organisation internationale et particulièrement dans celles adéquates que nous impose cette crise sanitaire.

Comme je l'évoquais tantôt, les circonstances ne nous ont pas permis de nous retrouver pour célébrer la fête du travail cette année. Aussi, pour marquer cet évènement, la Direction Générale a offert des bons d'achats d'une valeur de 30 000 FCFA aux membres de son personnel, aux étudiants du Master en propriété intellectuelle, au personnel de la cantine ainsi qu'aux temporaires et stagiaires présents au sein de l'Organisation.

Bonne fête du travail à toutes et à tous !

Je vous remercie.